

Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2026 : publication de l'avis de convocation

L'Assemblée Générale Mixte d'Air Liquide se tiendra le **mardi 5 mai 2026, à 15 heures, sur première convocation, au Palais des Congrès, 2 Place de la Porte Maillot, 75017 Paris.**

Les **projets de résolutions**, approuvés par le Conseil d'Administration d'Air Liquide du 19 février 2026 et soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires, ainsi que toutes les informations concernant l'Assemblée sont disponibles sur le site Internet du Groupe, [rubrique Assemblée Générale 2026](#).

L'**avis de convocation** publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) et au JAL (Journal d'Annonces Légales) du 25 mars 2026 peut être consulté également sur le site Internet du Groupe, à la [rubrique Assemblée Générale 2026](#). Les documents de convocation vont être envoyés à tous les Actionnaires de la Société par voie postale, ou par voie électronique à ceux ayant opté pour la convocation électronique. Ces documents contiennent le formulaire de vote, l'ordre du jour de l'Assemblée, les résolutions qui seront soumises au vote des Actionnaires avec une présentation des objectifs de ces dernières, ainsi que les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des Actionnaires.

L'Assemblée Générale, moment fort de la vie sociale de la Société, sera l'occasion de présenter notamment la stratégie du Groupe et ses perspectives de développement, ainsi que sa gouvernance. Son déroulé intégrera les points suivants :

- Résultats 2025, performance financière et extra-financière
- Cadrage stratégique
- Stratégie et perspectives 2026
- Composition et travaux du Conseil d'Administration et des Comités, gouvernance, rémunération des mandataires sociaux
- Rapports des Commissaires aux comptes
- Echanges avec la salle
- Vote des résolutions

Benoît Potier, Président du Conseil d'Administration et **François Jackow**, Directeur Général, seront présents pour évoquer l'avenir du Groupe.

Tous les Actionnaires sont invités à s'exprimer en assistant à l'Assemblée Générale, en se faisant représenter par procuration, ou en **votant par correspondance ou par Internet**. Cette dernière modalité peut être réalisée :

- en **renvoyant le formulaire de vote** afin qu'il **parvienne à Uptevia au plus tard le samedi 2 mai 2026 à minuit, heure de Paris** ;
- en **votant par Internet, avant l'Assemblée Générale**. Le site Internet de vote sera ouvert **du mardi 7 avril 2026 au lundi 4 mai 2026, 15h00, heure de Paris**. Les modalités d'accès à ce site sont détaillées dans les documents de convocation envoyés aux Actionnaires.

Air Liquide considère la **participation de chaque Actionnaire** comme essentielle.

Les documents relatifs à la préparation de cette Assemblée seront tenus à la disposition des Actionnaires auprès de la Direction du Service Actionnaires, 75, quai d'Orsay, 75007 Paris, et publiés sur le site Internet du Groupe, [rubrique Assemblée Générale 2026](#), selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en différé sur le site Internet du Groupe [rubrique Assemblée Générale 2026](#), en français avec traduction simultanée en anglais. Elle sera également accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2026

A caractère ordinaire

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Affectation du résultat de l'exercice 2025 ; fixation du dividende
- Autorisation donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions
- Renouvellement du mandat de Monsieur Benoît Potier en qualité d'Administrateur de la Société
- Renouvellement du mandat de Monsieur François Jackow en qualité d'Administrateur de la Société
- Renouvellement du mandat de Madame Annette Winkler en qualité d'Administratrice de la Société
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
- Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur François Jackow, Directeur Général
- Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Benoît Potier, Président du Conseil d'Administration
- Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce
- Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général
- Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'Administration
- Approbation de la politique de rémunération applicable aux Administrateurs

A caractère extraordinaire

- Autorisation donnée pour 24 mois au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues
- Délégation de compétence donnée pour 26 mois au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres, pour un montant maximal de 320 millions d'euros
- Délégation de compétence donnée pour 26 mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à des augmentations de capital avec suppression du Droit préférentiel de souscription réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe
- Délégation de compétence donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à des augmentations de capital avec suppression du Droit préférentiel de souscription réservées à une catégorie de bénéficiaires

A caractère ordinaire

- Pouvoirs en vue des formalités

Actionnariat d'Air Liquide (au 31 décembre 2025)

- **33 %** du capital détenu par les Actionnaires individuels
- **54 %** du capital détenu par les investisseurs étrangers
- **13 %** du capital détenu par les investisseurs institutionnels français

CONTACTS

Relations Médias

media@airliquide.com

Relations Investisseurs

IRTeam@airliquide.com

Service Actionnaires

[Contact](#)

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2026 :

Mardi 28 avril 2026

Assemblée Générale Mixte :

Mardi 5 mai 2026

Date de détachement du coupon* :

Lundi 18 mai 2026

Mise en paiement du dividende* :

Mercredi 20 mai 2026

* Sous réserve des approbations nécessaires par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 5 mai 2026

L'oxygène, l'azote, l'hydrogène et tant d'autres petites molécules essentielles sont les piliers invisibles de notre monde et de notre quotidien. Elles sont au cœur des activités du Groupe depuis sa création en 1902.

Un leader des gaz, technologies et services destinés à l'industrie et à la santé, Air Liquide est un maillon essentiel de nombreux secteurs économiques. Avec environ 65 000 collaborateurs, le Groupe sert 4,3 millions de clients et de patients dans 59 pays. Avec un chiffre d'affaires de près de 27 milliards d'euros en 2025, Air Liquide allie performances solides et croissance utile.

Le Groupe est un leader doté d'un modèle économique diversifié et résilient, et d'un fort ancrage local à travers le monde. Grâce à l'expertise en ingénierie de pointe et à son innovation technologique, Air Liquide fournit des solutions déployables à grande échelle et qui améliorent l'efficacité industrielle, accélèrent la décarbonation et renforcent les chaînes de valeur. Positionné stratégiquement sur des marchés en croissance et porté par les mégatendances, le Groupe accompagne les grandes transformations industrielles et sociétales afin de créer de la valeur ajoutée à long terme et construire un avenir durable.

Air Liquide est coté sur la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, CAC 40 ESG, EURO STOXX 50, FTSE4Good et l'indice Dow Jones Best-in-Class Europe.